

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu

Séance du 29/05/2015

Nbre de Membres en exercice : 11

Nbre de Membres présents : 8

Nbre de Membres votants : 8

Convocation du 20/05/2015

Ordre du jour :

- Budget Associations
- Atelier citoyenneté et civisme
- Accessibilité mairie
- Sirène : demande d'électricité auprès du SDEHG
- Demande de subvention :
 - o Chapelle de Luret
 - o Salle des fêtes
 - o Chauffage mairie
 - o Travaux divers
- Questions diverses

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf mai, à vingt et une heure, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire Jean Pierre COMET.

Présents :

Mmes PALUDETTO, SARRAUTE, ESPOUY N. Mrs VENTURIN, CABAL, ASSERRE, AMIEL

Excusés :

Mrs SABATHE, ESPOUY V. Mme ROGER.

BUDGET ASSOCIATIONS:

Monsieur le Maire énumère les différentes subventions données aux associations, 896 € pour 2015 :

- BLS	50.00 €
- CFA GOURDAN POLIGNAN	50.00 €
- Ecole des IZARDS	200.00 €
- Foyer du Vénasque Lycée E. Rostand : voyage Angleterre	80.00 €
- Les Barbus de l'Antenac	76.00 €
- Les Resto du cœur	500.00 €
- Ski club luchon	50.00 €
- SOS Ecoles de montagne	20.00 €
- Tennis club Luchon	50.00 €

ATELIERS VILLAGEOIS :

A l'initiative de Nadine Espouy, le 2^{ème} atelier aura lieu le 28 juin prochain. Nadine organisera les groupes de travail sur les différents lieux et, avec Cécile, s'occupera des courses et de la préparation de la salle des chasseurs.

Le problème de l'assurance des participants est évoqué et, à la demande de Monsieur le Maire, la secrétaire contactera la compagnie d'assurance de la mairie pour savoir si elle couvre les bénévoles.

ACCESSIBILITE MAIRIE:

Une étude doit être réalisée avant septembre 2015 par Lucien Espouy.

SIRENE : DEMANDE D'ELECTRICITE AUPRES DU SDEHG:

Des essais complémentaires radio doivent avoir lieu pour vérifier le déclenchement de la sirène avant la mise en place.

DEMANDE DE SUBVENTION:

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les subventions de la Région (10 000 €), de la DETR (préfecture) (18262 €) et du Conseil départemental, en attente permettront début 2016 d'effectuer les travaux dans la salle des fêtes (devis 45 600 €).

Des petits travaux d'électricité dans la chambre froide, à côté de la salle des fêtes et le changement des thermostats, pour une valeur de 4000 € seront réalisés avant la fin de l'année.

Pour le chauffage de la Mairie, le choix d'une pompe à chaleur réversible a été décidée. Une demande de subvention sera demandée au Conseil Départemental et à la Région. Le devis Alibert pour ces travaux s'élève à 13270 €HT.

QUESTIONS DIVERSES

- **Affaire Grison:**

Empiètement d'un mur de clôture sur le domaine communal : 10 m2 environ.

Proposition de Mr Grison de racheter à la commune cette parcelle, 70 € le m2.

A l'unanimité des présents, sauf Mr le Maire qui ne souhaite pas participer au vote, le Conseil Municipal refuse cette offre d'achat.

- **Décoration du village:**

Revoir pour l'an prochain la décoration du pont à l'entrée du village.

- **Affiche sur la vie dans le village:**

Nadine et Cécile montrent le projet d'affiche et de leaflets à déposer dans chaque boîte aux lettres. Modèle approuvé par le Conseil Municipal.

- **Compte rendu de la réunion de la Communauté de Commune du 10 avril 2015 :**

M. le Maire rappelle qu'il a voté avec 13 autres Maires, contre l'augmentation des taxes pour le canton du Pays de Luchon.

- **Office du tourisme :**

Cécile rend compte de son entrevue avec Mr Dejean de l'office du tourisme et rappelle la marche à suivre pour récolter les taxes de séjour.

Pour les différentes manifestations dans le village, il faut envoyer le descriptif à l'office du tourisme pour qu'il soit mis sur le site.

Nouveaux horaires des secrétaires de mairie :

Pas d'augmentation d'heures mais une nouvelle répartition sur la semaine.

Mardi, mercredi et un vendredi sur deux de 8H30 à 12H30.

Vendredi de 14H à 18H.

Les permanences pour le public restent inchangées : mercredi matin et vendredi après-midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.